

**COMMUNE
DE BISCHHOLTZ**



Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne
Canton d'Ingwiller
☒ Mairie,
67340 BISCHHOLTZ
☎/fax : 03.88.89.30.70
mairie.bischholtz@wanadoo.fr

SEANCE DU LUNDI 13 MAI 2019

Membres présents :

LEONHART Jacqueline - SPACH Thierry
WILLEM Henri - DECKER Evelyne
HEINTZ Françoise - JACOB Valérie - MILLER Pascal
REINHARDT Michel - WEIL Sabine

Excusée : LEONHART Audrey

Absent : PASQUIER Brice

Nombre de Conseillers

élus : 11
en fonction : 11
présents : 9

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et approbation du P.V. de la réunion du 1/4/2019

Le PV de la réunion du 1/4/2019 est approuvé et signé à l'unanimité.

2. Création d'un emploi d'adjoint technique territorial contractuel à temps non complet

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création d'un emploi d'adjoint technique territorial contractuel à temps non complet.

Les attributions consisteront à :

La durée hebdomadaire de service est fixée à 15/35è.

La rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 356, indice majoré : 332.

Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3, 1° de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un accroissement temporaire d'activité : 12 mois pendant une même période de 18 mois.

3. Avancement du projet de 2 terrains à bâtir rue Bernert

Mme le Maire informe :

- qu'une réunion a eu lieu le 3 mai 2019 sur site en présence du maire, des adjoints, de Jean Adam, Président de la CCHLPP et Fabrice Meyer du bureau d'études M2i
- qu'ont été évoquées les conditions de prise en charge des travaux de voirie de la rue Bernert
- que la CCHLPP prendrait en charge la réfection de la voirie à partir du 35, rue Bernert (anct Heintz Mina) jusqu'au 36a, rue Bernert (Heintz Frédéric)
- qu'une estimation du coût d'ensemble des travaux de viabilisation des terrains sera faite par M2i d'ici cet été et nous permettra de fixer le prix de l'are
- que l'appel d'offres pourrait être lancé en septembre 2019 pour une réalisation des travaux au printemps 2020

Par ailleurs, dans le cadre du marché à bon de commandes signé entre la CCHLPP et GCM pour l'entretien des voiries communales, la rue des Puits et le chemin d'Ingwiller entrent dans le dispositif et devraient faire partie du programme d'entretien de l'année en cours ou suivante.

4. Elections européennes

Le Conseil Municipal constitue le bureau de vote des élections européennes du 26 mai 2019.

5. Divers

- Le SDIS informe qu'à compter du 1^{er} mai 2019 toutes les interventions pour destructions de nids d'hyménoptères (guêpes, frelons...) feront l'objet d'une participation financière auprès du redevable (particuliers, structures privées ou publiques). Elle est fixée à 50 € et à 80 € en cas d'envoi de moyens spécialisés (échelle aérienne...).
- La directrice du RPI informe qu'au jour d'aujourd'hui le RPi fonctionnera à 4 classes à la rentrée 2019/2020 avec une prévision de répartition suivante :
Classe 1 : PS/MS
Classe 2 : GS/CP
Classe 3 : CE1/CE2
Classe 4 : CM1/CM2
Reste à définir la répartition au niveau des 3 villages
Proposition : 2 classes à Schillersdorf, 1 à Mulhausen et 1 à Bischholtz
- Dans le cadre de la construction d'une maison individuelle au lieudit Folzmatt section D parcelles 396-397-398 avec nouveau raccordement, un renforcement électrique est nécessaire. Strasbourg Electricité Réseaux projette l'implantation d'un nouveau poste de transformation sur une emprise du terrain au lieudit Village section 1 parcelle 129. Par ailleurs, le support en bois situé à proximité du parking chemin d'Offwiller sera remplacé par un poteau béton. Les travaux sont prévus en août 2019.
- Thierry Spach et Christine Schmitt ont assisté à la réunion de présentation du nouveau site internet de la communauté de communes. Il est proposé aux communes qui n'ont pas de site internet d'avoir leur page web sur celui de la CCHLPP. Cette page sera à concevoir par chacune des communes sur WordPress. Chaque commune en assurera également sa propre mise à jour. Bischholtz confirmera sa participation, rédigera le contenu de sa page et fournira les photos. Une formation à l'utilisation et à l'intégration des données est prévue par la CCHLPP.
- Michel Reinhardt informe que le détenteur de la tireuse de la salle polyvalente est hors service. Thierry et Michel feront l'état des lieux et s'occuperont de la remise en état de la tireuse ou de son remplacement.